



EUROPEAN BUILDERS CONFEDERATION

The Voice of Construction Crafts and SMEs in Europe

COMMUNIQUE

EN

DE PRESSE

23 février 2010

Pour diffusion immédiate

TEMPS DE TRAVAIL DES TRANSPORTEURS ROUTIERS

Indépendants et tachygraphes: 1er tour remporté par l'artisanat du bâtiment

Bruxelles, 23 février 2010

Aujourd'hui, les membres de la commission Transports et Tourisme (TRAN) ont rejeté le Projet d'Avis de M. Saïd El Khadraoui en vue de réviser la Directive sur le temps de travail des personnes exécutant des activités mobiles de transport routier COM(2008)0650. Au cours d'un vote très serré rejetant la quasi-totalité des amendements, le Rapporteur a lui-même suggéré de ne pas présenter le projet d'Avis à la commission Emploi et Affaires Sociales (EMPL), en charge du dossier. European Builders Confederation (EBC) - la voix de l'artisanat et des PME de la construction en Europe - se réjouit vivement de l'issue de ce vote qui a écouté les préoccupations des PME, en rejetant notamment l'intégration des indépendants dans le champ d'application de la directive et l'extension du Règlement (CE) N ° 561/2006 aux véhicules de moins de 3,5 t.

Andrea Marconi, Président d'EBC rappelle que: « **L'extension du Règlement à des véhicules de plus petite taille affecterait fortement l'artisanat et les nombreuses PME du secteur de la construction qui utilisent de tels véhicules pour leurs activités commerciales, mais sans être des professionnels du transport routier. L'obligation d'équiper leurs véhicules d'un tachygraphe numérique introduirait une charge financière et administrative excessive et injustifiée dans un secteur où l'impact est très limité et où le problème du temps de conduite est actuellement quasi inexistant** ».

En tant qu'organisation représentant les intérêts des artisans et des PME du bâtiment, EBC s'oppose et critique fermement la volonté du Parlement européen de légiférer sur le temps de travail des indépendants dans une directive couvrant les salariés. Les travailleurs indépendants sont par définition, libres d'organiser leurs journées de travail, c'est pourquoi le rejet de l'amendement 22 est une étape importante dans le respect de leur autonomie.

EBC invite résolument la commission EMPL à suivre la voie positive prise aujourd'hui par leurs collègues de la commission TRAN, lors du vote prévu le 28 avril.

Established in 1990, the European Builders Confederation - E.B.C. - is a European professional organisation representing national associations of Craftsmen and SMEs working in the construction sector. Through its national members, E.B.C. represents 2 million micro, small and medium sized enterprises from the construction sector.

The construction sector is of vital importance to the European Economy. With 3 million enterprises, an annual turnover of almost € 1300 billion, a total direct workforce of almost 14 million, the construction sector contributes about 10% to the GDP of the European Union.

The European construction sector is composed at about 99% of Small and Medium-sized Enterprises (SMEs), who produce 80% of the construction industries output. The small enterprises (less than 50 employees) ensure 60% of the production and employ 70% of the sectors working population.

Information to the press:

For any other question, please contact Riccardo Viaggi, EBC Secretary General

Riccardo.viaggi@eubuilders.org

02 280 1650

E.B.C - The Voice of construction crafts and SMEs in Europe

Rue Jacques de Lalaing, 4 B- 1040 Brussels

Tel: +32 (0)2 514.23.23 Fax: +32(0)2 514.00.15

secretariat@eubuilders.org

www.eubuilders.org